

LIGUE D'ESCRIME D'ALSACE

Maison départementale des Sports – 4, rue Jean Mentelin – B.P. 28 - 67035 Strasbourg
☎ 03.88.26.94.04 - ☎ 03.88.26.94.06 - ✉ ligue@escrime-alsace.net - 🌐 www.escrime-alsace.net



STAGES DE FORMATION DE CADRES 2009-2010

2 formules sont proposées pour la saison 2009-2010.

Formation régionale : 3 stages (1 journée + 2 X 2 jours)

Formation interligues : 2 stages de 3 jours.

Cette formule s'adresse à tous les candidats mais plus particulièrement à ceux qui envisagent d'obtenir un diplôme professionnalisant (BE, DE) dans les prochaines années. ; L'intérêt de la formule est, entre autres, la mutualisation des moyens de chaque ligue et des effectifs plus importants permettant ainsi des formes de travail plus enrichissantes.

Calendrier de la formation régionale

	Date	Contenu	Diplômes Préparés	Adresse	Ville
1	Dimanche 27 septembre 2009	Formation Théorique	Initiateurs, Moniteur, Prévôt, BE	CREPS d'Alsace - 4 allée du Sommerhof	STRASBOURG
2	Sam 16 et Dim 17 janvier 2010	Formation pratique dans le cadre d'un stage destiné à des tireurs	Initiateur, Moniteur, Prévôt, BE	Lieu à définir –	Lieu à définir –
3	Sam 6 et Dim 7 mars 2010	Formation pratique dans le cadre d'un stage destiné à des tireurs	Initiateur, Moniteur, Prévôt, BE	Lieu à définir –	Lieu à définir –
4	Dimanche 7 mars (après-midi)	Examen Théorique (1)	Initiateur, Moniteur	Lieu à définir –	Lieu à définir –
5	Merc 28 Avr 2010	Examen pratique. Péda	Initiateur, Moniteur	Salle de la Kibitzenau – Route du Polygone	STRASBOURG
6	Merc. 5 mai 2010 (2)	Examen pratique. Péda (2)	Initiateur, Moniteur	A définir	

(1) L'examen théorique (initiateur, moniteur) aura lieu à la fin du stage, le 7 mars à 15H00.

(2) Cette deuxième journée d'examen n'aura lieu que si le nombre de candidats ne permet pas de programmer toutes les épreuves le mercredi 28 Avril.

Horaires de chaque journée de stage: de 9H00 à 18H00



LIGUE D'ESCRIME D'ALSACE

Maison départementale des Sports – 4, rue Jean Mentelin – B.P. 28 - 67035 Strasbourg
☎ 03.88.26.94.04 - 📞 03.88.26.94.06 – ✉ ligue@escrime-alsace.net - 🌐 www.escrime-alsace.net

Calendrier de la formation interligues (Franche Comté, Lorraine, Alsace)

	Date	Contenu	Diplômes Préparés	Adresse	Ville
1	Du lundi 26 au mercredi 28 octobre 2009	Formation Théorique et pratique	Initiateurs, Moniteur, Prévôt, BE	CREPS d'Alsace - 4 allée du Sommerhof	STRASBOURG
2	Du lundi 21 au mercredi 23 décembre 2009	Formation Théorique et pratique	Initiateur, Moniteur, Prévôt, BE + examen initiateur et moniteur		LUXEUIL

La participation à tous les stages de l'une des 2 formules est obligatoire pour obtenir les 30 heures de stage requises

Les candidats au prévôt et au BE pourront également compléter leur formation en encadrant les stages H 2016 et inter-ligues prévus au cours de la saison.

Ces stages sont obligatoires pour pouvoir passer l'examen.

Pour pouvoir se présenter à l'examen d'initiateur ou de moniteur, il faut avoir suivi au minimum 30 heures en stage de formation régionale. Chaque journée de stage comporte 7 heures effectives de travail. Il est donc impératif d'avoir suivi, au moins 5 journées de stage pour obtenir le diplôme concerné.

Les stages doivent être complétés par 20 heures de pratique dans les clubs. Pour obtenir le diplôme, une attestation de ces 20 heures devra être fournie à la Ligue.

Qui est concerné ? :

Initiateur : les personnes âgées de 16 ans ou ayant 16 ans dans l'année

Moniteur : les personnes âgées de 17 ans ou ayant 17 ans dans l'année et titulaires d'un diplôme d'initiateur

Prévôt - brevet d'Etat : les personnes âgées de 18 ans ou ayant 18 ans dans l'année, titulaires d'un diplôme de moniteur pour le prévôt et d'un diplôme de prévôts pour le brevet d'Etat



LIGUE D'ESCRIME D'ALSACE

Maison départementale des Sports – 4, rue Jean Mentelin – B.P. 28 - 67035 Strasbourg
☎ 03.88.26.94.04 - ☎ 03.88.26.94.06 - ✉ ligue@escrime-alsace.net - 🌐 www.escrime-alsace.net

Coût : Le coût global pour l'ensemble des stages de la saison 2009-2010 est fixé à **35 €** payable par chèque à l'ordre de la Ligue d'Escrime d'Alsace.

Cependant un chèque de dépôt d'un montant de **150 €** sera demandé à l'inscription. Ce chèque sera restitué si le stagiaire conduit sa formation à son terme (formation + examen). La restitution du chèque n'est pas conditionnée à la réussite à l'examen.

Formation régionale : Les éventuels frais d'hébergement et de repas ne sont pas inclus dans ce prix. Ces stages sont prévus sans hébergement.

Formation interligues : Les frais d'hébergement et de repas ne sont pas inclus dans le prix indiqué ci-dessus .

CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : Jeudi 24 septembre 2009

